

Bulletin d'Informations N°8- SEPTEMBRE 2021

DINEAULT

Mairie :
02 98 26 00 55
mairie-dineault@wanadoo.fr



Sommaire n° 8

Couv :- Ciel le 14/08/2021.
- Richard FERRAND.
- Les Travaux de l'Eglise.
- La rentrée Scolaire.

P 2 :- Edito : Christian HORELLOU
- Réunion publique du PLU

P 3 :- Conseil Municipal du 20/juillet .

P 3 :- Âges et Vie recrute (**URGENT**)

P 4 :- Réception Richard FERRAND.
- Travaux de l'Eglise.

P 5 :- La rentrée scolaire 2021.

- La Fête de la Tonte
- La moisson à l'ancienne.

P 6 :- Travaux Rue Déesse Brigitte

- Le CLIC CCPCP
- Nécrologie : Laurent MIOSSEC

P 7 :- Divers : - Les foins à l'ancienne

- PNRA : achats de foncier.

P 8 :- La MSA : Appel à projets.

- La semaine Européenne de la Mobilité. Châteaulin.



Rentrée pour les 115 petits Dinéaultais qui ont repris le chemin des classes et de la cour de récréation le 2 septembre : 81 à l'école Pierre Douguet qui ouvre une 4^e classe et 34 à l'école privée Sainte Anne. L'effectif global est en hausse de 12 élèves par rapport à la rentrée 2020.

La commune a la charge de l'école Pierre Douguet. Elle est propriétaire des locaux et à ce titre en assure l'entretien, l'équipement et le fonctionnement. Elle organise les garderies du matin et du soir et assure le service de restauration scolaire. Elle est partie prenante du projet d'éco-école. Avec Marie Louise Burlot, adjointe aux affaires scolaires et avec l'équipe municipale, nous assurons, autant que possible, les conditions matérielles optimales pour les enfants qui apprennent, pour les enseignants qui remplissent leur mission éducative et pour le personnel communal non enseignant qui assure au quotidien le bien-être des enfants.

En ce qui concerne l'école Sainte Anne, école privée sous contrat d'association, la commune participe aux dépenses de fonctionnement en application du principe de parité entre les deux écoles. Elle finance également les activités périscolaires, la restauration par portage de repas et la garderie. Ces dernières dépenses sont facultatives mais il s'agit d'un choix de la municipalité.

La commune de Dinéault fait un effort particulier pour la restauration scolaire : Locaux récents, confection des repas sur place, accent mis sur les produits frais locaux et bio, recherche du zéro déchet. Pour un prix de revient autour de 8 euros en année normale, les parents sont mis à contribution à hauteur de 2,50 euros le repas. Pour ajuster au mieux les quantités, un règlement concernant les inscriptions a été mis en place.

Nous espérons tous que l'année se déroulera sous de meilleurs auspices, pour le bien-être des enfants mais aussi pour l'ensemble des activités agricoles, artisanales, commerciales et culturelles.

Le passe sanitaire constitue une obligation réglementaire pour certains établissements recevant du public. C'est pourquoi, pour accéder à notre bibliothèque municipale, chaque lecteur doit être en mesure de présenter un schéma vaccinal complet, un test PCR négatif de moins de 72 h ou un document attestant d'un rétablissement de la covid 19. Le développement de la vaccination est, selon les scientifiques et spécialistes, indispensable pour recréer les conditions normales de fonctionnement.

Alors, à tous et à toutes, je souhaite une bonne rentrée.

Christian HORELLOU, maire

Le PLU : Dernière réunion publique



Le Plan Local d'Urbanisme arrive bientôt à sa conclusion. Après cette réunion publique, il sera présenté à la CCPCP pour son arrêt, puis aux Personnes Publiques Associées (PAA) parmi lesquelles figurent les services de l'Etat et les chambres consulaires comme la Chambre d'Agriculture. Puis viendra, pour avis, le tour de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) avant l'enquête publique. L'ensemble des consultations durera 5 mois avant l'approbation définitive du Conseil Communautaire. C'est donc dans ce cadre qu'une réunion publique était organisée par la municipalité en lien avec le bureau d'études le vendredi 3 septembre. Christian HORELLOU, maire et Michèle TANGUY responsable des études, présentaient devant une cinquantaine d'habitants, les principales caractéristiques de la commune ainsi que les futures orientations en matière d'urbanisme, d'environnement, de patrimoine, de ressource en eau etc... ces thèmes faisant partie de l'ossature du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce PADD repose sur un socle législatif et réglementaire prenant en compte les lois comme « Grenelle », « Alur », « Macron » et « Litoral » etc... et se traduit au travers de pièces réglementaires et d'un règlement graphique où apparaissent entre autres les différentes zones : urbaines, future urbanisation, agricoles, naturelles ou encore les changements de destinations. Viennent ensuite les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) permettant à la collectivité d'orienter l'aménagement futur en définissant les grandes composantes des aménagements. Les principales interventions du public ont concerné l'application de l'empilement des différentes lois et quelques difficultés à prendre en compte les obligations réglementaires relatives à des dossiers particuliers...

(Photos et Texte : Guy LE FLOC'H)

Remplacement d'un conseiller démissionnaire

Rapporteur : Christian HORELLOU : La démission de M. Olivier LE MELL nécessite son remplacement par le conseiller municipal suivant sur la liste « Vivre ensemble » à savoir Mme Odile CANQUETEAU. Elle remplace Mr O. LE MELL dans les commissions communales : « Budget et finances », « Urbanisme, PLU, Bâtiments, Travaux, Cadre de vie » « Affaires scolaires, Restaurant scolaire, Jeunesse », « Communications », « Culture, Vie Associative et Sportive », « Agriculture, Environnement, Écologie et Économie ». Patrice HASCOËT lui succède au sein de la CCPCP. (Unanimité).

Eglise : Attribution des marchés publics

Rapporteur : Guy LE FLOC'H : Pour rappel, le coût total des travaux était estimé en phase de consultation à 656 526,17 € HT. La Commission d'appel d'offres réunie le 16 juillet 2021 a entendu le rapport d'analyse des offres présenté par le maître d'œuvre. Les 6 lots du marché ont été attribués de la façon suivante : **Lot 1** : Maçonnerie, Pierres de taille : **ART** pour 159 627,29 € - **Lot 2** : Echafaudages : **LV TEC** pour 110 773,55 € - **Lot 3** : Charpente : **CRUARD** pour 233 727,83 € - **Lot 4** : Couverture : **MOAL** pour 175 247,69 € - **Lot 5** : Électricité : **CGV** pour 7 599,96 € - **Lot 6** : Campanaire : **MACE** pour 5 748 € soit un total de 692 724,32 € HT. (A noter une augmentation de 36 198 € HT, 5,5 % du marché initial liée au Covid19). (Unanimité).

Salle Communale Attribution des marchés publics

Rapporteur : Guy LE FLOC'H : Par délibération du 25 février 2021, le conseil municipal a adopté l'opération de rénovation de la salle communale (phase 1) concernant le remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres du premier étage et deux portes d'entrée). Une subvention de 20 000 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) – programme de rénovation thermique - a été accordée et rend obligatoire le démarrage des travaux avant la fin de l'année afin de promouvoir la relance économique. Selon le même objectif, la loi d'accélération et de simplification de l'action publique a engendré une réforme impactant notamment les dispositions du code de la commande publique (CCP) portant à 100 000 € HT le seuil de passation des marchés jusqu'au 31 décembre 2022. La commission d'appel d'offres réunie le 16 juillet 2021 a attribué le marché à l'entreprise SAS LE STUM pour un montant de 43 025 € HT portant sur 3 portes 11 fenêtres alu et 9 fenêtres PVC. (Unanimité).

École P. DOUGUET Convention Langue bretonne

Rapporteur : Marie-Louise BURLOT : Depuis plusieurs années, le Conseil départemental coordonne l'initiation à la langue bretonne dans les écoles publiques du Finistère en partenariat avec la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN). Pour la rentrée 2021, l'inspection académique a validé un nombre d'heures hebdomadaires inférieur à l'an passé (deux heures au lieu de trois). La convention conclue pour trois ans à compter de la rentrée scolaire 2021, prévoit que le Conseil départemental participe à hauteur de 50% de la subvention globale accordée à l'association dont les salariés interviennent dans les écoles publiques. La participation de la commune correspond à 50% de la subvention globale, de laquelle sera soustraite la contribution du Conseil régional de Bretagne. La répartition indicative du coût global pour l'année scolaire 2021/2022 est la suivante : Département : 1 800,00 €, **Commune 1 216,90 €**, Région : 583,10 € (291,50 € par classe) pour un coût total : 3 600,00 €. (Unanimité).

Mise à disposition d'un agent municipal

Rapporteur : Christian HORELLOU : Les collectivités territoriales peuvent attribuer des aides destinées à favoriser le maintien des professionnels de santé dans les zones où est constaté un déficit en matière de l'offre de soins. Le Docteur Pierre-Yves BOILLEY, exerce en tant que médecin généraliste au sein de la maison médicale à Dinéault depuis le 25 mai 2021. Compte tenu de la charge de travail relative à la gestion des dossiers médicaux de la patientèle du cabinet médical, le Docteur Pierre-Yves BOILLEY sollicite un renfort administratif pour effectuer le tri, l'archivage et la numérisation des dossiers des patients. Madame Marion APPERE exerce en tant qu'adjoint administratif titulaire à temps non complet (20 h hebdo) au sein de la mairie de Dinéault. Elle est intéressée pour réaliser des heures complémentaires afin de mener la mission proposée par le médecin. L'agent municipal conservera son activité principale au sein de la commune de Dinéault à hauteur de 20 heures de travail hebdomadaire, exclusivement l'après-midi, et sera mise à disposition auprès du « médecin » quatre après-midis par semaine, durant une période de six mois, pour traiter les dossiers de l'on prédécesseur. Le nombre d'heures complémentaires effectuées par l'agent municipal est évalué à 15 heures par semaine au maximum. La gestion du personnel territorial relève au sein de chaque collectivité de la compétence de l'exécutif local. Il est proposé que la commune de Dinéault, employeur de l'agent municipal, prenne en charge 50% du traitement indiciaire brut de l'agent, tandis que le médecin versera à la commune de Dinéault les 50% restants sur la base d'un état mensuel des sommes dues établi par la commune de Dinéault. (Unanimité) FIN.



URGENT

**Âges et Vie
Offre d'Emploi**

Recherche un Responsable de Maison Adjoint H/F. (URGENT)

Vous participez à la vie quotidienne de la Maison à Dinéault : vous aidez les personnes âgées du lever au coucher, toilette, entretien, courses et préparation des repas...vous êtes le bras droit de la /le Responsable de maison et êtes amené à assurer d'autres missions : les devis, contrats clients, l'administratif, gestion des plannings, le lien social avec l'environnement proche, les prescripteurs médicaux et la commune. Vous assurez des astreintes de nuit par roulement. Vous disposez un logement de fonction (T4). Vous avez une expérience confirmée comme auxiliaire de vie et possédez si possible des connaissances administratives, en animation. Candidature (CV+LETTRE DE MOTIVATION) à : recrutement@agesetvie.com

URGENT

P

Richard FERRAND dans nos murs

Président de l'Assemblée Nationale (élu en septembre 2018), Conseiller régional de Bretagne, Député (élu en juin 2017) de la 6ème circonscription du Finistère, Richard FERRAND était en visite à Dinéault. C'est en homme de terrain et d'écoute des élus, que sa démarche était initiée.

C'est en présence de la Municipalité et d'une partie des Membres du Conseil Municipal ainsi que du Président de la Chambre d'Agriculture du Finistère Jean Hervé CAUGANT, que l'édile politique consacrait une petite heure attentive à l'écoute de Christian HORELLOU, Maire.



Il faut ajouter que Richard FERRAND est un « habitué » de la commune, puisqu'il s'agit de la quatrième visite depuis le mandat précédent : d'abord juste après les élections de 2014 où il était venu saluer la nouvelle Municipalité, puis lors d'un passage pour visiter l'école et le restaurant scolaire, une troisième fois en accompagnement du Premier Ministre (Edouard PHILIPPE) lors de sa halte au Restou.

C'est donc dans une ambiance détendue que Christian HORELLOU a présenté les caractéristiques de la commune : la population avec une baisse de la natalité depuis 4 ans, les services et les équipements avec notamment notre richesse en Eau, la Maison Médicale, Âges et Vie.

L'Économie, forte de ses 33 exploitations agricoles (dont 6 millions 500 litres de lait produits, malgré l'arrêt de 4 exploitants en 4 ans), l'Artisanat malgré le départ de Breizelec, les Commerces avec l'espoir de les conserver. Puis sont venus les projets avec le coût important des réparations de l'église, la rénovation de la salle communale ou encore la revitalisation du bourg.



Les sujets de préoccupations comme la baisse du nombre d'enfants et d'agriculteurs, le retard du haut débit, les dotations futures de l'État dans la période post-covid ont également été évoqués par le Maire. Et pour terminer quelques éléments positifs avec cette nouvelle attractivité ressentie pour la ruralité, les communes littorales et le département et surtout une commune en ordre de marche pour satisfaire les nouvelles attentes. C'est ensuite autour du verre de l'amitié

qu'il a été possible d'échanger avec Richard FERRAND. Pas très longtemps bien sûr, mais de quoi noter deux points : le premier à propos des investissements où de son avis, **« il fallait foncer, ne pas hésiter, la période étant très favorable »**, ainsi que le sujet agricole qu'il considérait **« préoccupant, mais qu'il ne fallait pas renouveler les erreurs du passé »** comme cela s'est fait avec la perte du textile ou de l'industrie en France. (Photos et Texte : Guy LE FLOCH)

Les travaux sur la Commune

L'ensemble du programme des gros travaux arrive à son terme, la Maison Médicale fonctionne, la salle Ménez Ty Lor est achevée et peut être utilisée, le logement pourra bientôt accueillir ses prochains locataires. De nouveaux chantiers vont nous occuper pour un bon bout de temps : celui de la restauration de l'Eglise, celui de la « modernisation » de la salle communale et celui de la « réhabilitation » du bourg. Quant à la voirie, le chantier est quasiment permanent sur la commune, respectant ainsi le programme des prévisions annuelles.

L'Eglise Ste Marie Madeleine

Le gros chantier de la réfection de l'Eglise est lancé. C'est ainsi qu'une première réunion s'est tenue en le vendredi 3 septembre à la mairie sous l'égide de Pietr CANDIO, architecte, regroupant



les principaux acteurs de cette opération. D'abord la partie administrative nécessitant la prise en compte de l'organisation des marchés publics (délais, sécurité...) avant de visualiser sur place, les principales dispositions à mettre en œuvre pour le démarrage réel des travaux (échafaudages, stockage matériaux etc...). L'un des points clés concerne la mise en place des échafaudages internes



et externes et la délimitation des espaces sécurisés autour du bâtiment. Il sera nécessaire de déplanter partiellement arbustes et massifs floraux, de débarrasser l'intérieur de l'église des bannières et accessoires non fixés et surtout des bancs qu'il sera nécessaire de stocker à l'abri.



En tout état de cause, l'église sera **définitivement fermée à compter du lundi 4 octobre 2021**. Il sera donc nécessaire de prévoir un autre lieu pour les cérémonies et le culte. Liée à la durée des travaux, cette fermeture doit être envisagée pour environ 12 mois. (Photos et Texte : Guy LE FLOCH)

La rentrée Scolaire 2021

Bien qu'habituelles, certaines rentrées scolaires dérogent aux processus connus. Celles de 2020 étaient particulièrement concernées puisque, pour la première fois, elles se faisaient sous la pression de ce trop fameux COVID 19. Il est toujours là, mais chacun semble avoir trouvé la juste mesure de cette pandémie, y compris les enfants....

C'est donc dans ce contexte que les 115 élèves de la commune ont rejoint leurs écoles respectives : 34 à l'école privée Sainte Anne et 81 à l'école publique Pierre DOUGUET. Bien sûr le protocole sanitaire devait être respecté avec le lavage des mains et le port du masque obligatoire (à partir du CP) mais de façon permanente dans les bâtiments pour les adultes.

Pour l'école STE ANNE, en l'absence de Jean Noël LANGONNE directeur de l'établissement retenu pour les mêmes raisons à Châteaulin, Nicole KERVILLA responsable du site de Dinéault et accompagnée de toute son équipe, accueillait, sur la cour, parents et enfants autour d'un petit café. Et quelques minutes avant la rentrée fatidique, elle a présenté l'équipe éducative. Marie COQUIL et Anne-France MIOSSEC ont en CE1, et toutes sections confondues, la charge de 16 élèves. Nicole KERVILLA s'occupe, quant à elle des CE2, CM1, CM2 avec 18 élèves. La garderie, l'étude, la surveillance, la cantine et le ménage concernent Anne-France MIOSSEC, Florence GAUDEFRY et Florence JACOB, Josiane CHARRIER menant le secrétariat et la comptabilité. Reste le remplacement d'Isabelle MESSAGER fait par Adeline FONTAINE dans le dispositif d'aide aux élèves. Pour les activités attendues, le thème principal concernera « la communication et les médias », un voyage sur le thème du cinéma est prévu en février. Quant aux activités sportives, le cycle « natation » débutera au second trimestre, tandis que le « vélo-Club » interviendra au premier trimestre. La récupération des journaux, bouchons et anciennes paires de lunettes continue...

L'école Pierre DOUGUET : Avec 81 élèves, l'effectif est en hausse. Alison GOUEDIC, directrice de l'établissement explique cette tendance par le label d'éco-école, lié au développement durable en place depuis 2017 et par la présence d'une Aire Terrestre Educative. Elle a en charge 28 élèves de grande section, CP et CE1, les 27 enfants des petites et moyennes sections étant sous la responsabilité de Béatrice NEVEU.

Quant à Elise LAOUENAN, elle s'occupe des CE2 et CM avec 26 élèves. Cette situation débouche sur la création d'un quatrième poste d'enseignant. L'effectif est complété par deux ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), Nathalie PELENNEC et Florence JACOB.

Un conseil d'élèves ouvert de la grande section au CM2, s'implique dans le choix des projets : le thème choisi sera celui de l'eau qui devrait débiter bientôt. Plusieurs partenariats permettent de diversifier les orientations : l'un avec le Musée de l'Ecole de Trégarvan, l'autre étant celui de Run Ar Puns avec lequel va se faire un travail sur un conte musical avec le groupe OLOR et Jean-Luc THOMAS. Le PNRA (Parc Naturel Régional d'Armorique) a également favorisé la création de l'ATE (Aire Terrestre Éducative) qui permet aux enfants de découvrir la bio-diversité, d'autant qu'une serre et un poulailler accompagnent cette installation.

(Texte et photos : Guy LE FLOC'H – Photo « P. DOUGUET » : Le Télégramme)



Élise LAOUENAN, Alison GOUEDIC
et Béatrice NEVEU

Fête de la Tonte 2021

Il s'agit maintenant d'une tradition : comme chaque année, la ferme du Guilly était en effervescence cet après-midi du samedi 13 août. Bien qu'il ne s'agisse plus d'un événement à force d'habitude, le spectacle est tout de même au rendez-vous : la tonte des brebis est naturellement une nécessité biologique mais offre un intérêt économique pour Patrick SASTRE-COADER, l'éleveur. C'est ainsi que près de 70 agnelles vont se prêter au rituel de la tondeuse. Ce travail, qu'elles semblent accepter, est une véritable exhibition de maîtrise, de technique et de savoir-faire des tondeurs professionnels. Plus de 300 personnes ont suivi cette démonstration sur les moutons Lande de Bretagne avant de s'intéresser au filage et au feutrage de la laine. Comme à l'accoutumée, un marché de producteurs a proposé, entre autres : miel, légumes issues de l'agriculture biologique, produits dans le secteur du Ménez-Hom. Il est probable que les obligations du moment (présentation du pass sanitaire) ont été un handicap à l'afflux habituel des visiteurs.



(Texte et Image d'archive : Guy LE FLOC'H)

La moisson: Avant...

Le McCormick-Deering (tracteur) était de sortie ces dernières semaines. Flanquée de sa lieuse avec Jean-Louis GAONAC'H aux manettes, Paul PELLIER a entamé la saison de moisson à l'ancienne. Curieux équipages que ces machines d'un ancien temps, fonctionnant comme au plus beaux jours mêlant cliquetis des engrenages et ronronnements lourds du moteur américain. Il est toujours captivant de voir tomber les tiges aux épis dorés et de suivre leurs cheminelements sur les tapis de toile avant qu'ils n'achèvent leur course sur l'engerbeur pour être crachés au sol, ficelés ! Mais comment donc fait ce sacré noueur pour fabriquer son nœud ?

(Texte : Guy LE FLOC'H – Photos : Christian HORELLOU)



Les travaux sur la Commune



la planitude. Et puis a commencé la ronde des camions alimentant la machine chargée de poser l'asphalte : ce sont près de 350 tonnes de grave bitumé (au diamètre de 10 mm) sur 9 cm de hauteur que les rames ont déposés dans leurs rotations. Le grave bitumé est un mélange d'agréats (cailloux, sable, graviers..) auquel vient s'ajouter le bitume (mélange d'hydrocarbures issus de la distillation du pétrole). Il s'agit là d'une première couche qui prépare à la seconde moins épaisse et plus réduite (au diamètre de 10 mm) pour le tapis final de 6 cm. La température de dépose du mélange se situe autour de 150 °C et les compacteurs doivent assurer leur travail avant que le refroidissement ne rende l'enrobé peu malléable. Et pour terminer, il faudra mettre les tampons et les grilles à la côte de la rue au cours de la semaine.

(Photos et Texte : Guy LE FLOC'H)

DIVERS



Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Pleyben-Châteaulin-Porzay est un service gratuit qui s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, à leur aux professionnels et aux bénévoles travaillant des personnes âgées résidant sur le territoire de la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.

C'est un Accueil individualisé pour : $\Leftarrow$ Vous informer sur l'ensemble des dispositifs en faveur des personnes âgées : accès aux droits, aides et prestations, services de soutien à domicile, offre de soins, loisirs, structures d'accueil pour les personnes âgées.... $\Leftarrow$ Vous aider à constituer vos dossiers administratifs : prise en charge aide à domicile, APA, ASPA, aide à l'acquisition d'une complémentaire santé, demandes cartes de priorité et de stationnement auprès de la MDPH, demande de mesure de protection, dossier d'inscription EHPAD..... $\Leftarrow$ Vous orienter vers les organismes susceptibles de répondre à vos besoins dans le respect des attributions et compétences de chacun. $\Leftarrow$ Evaluer avec vous vos besoins dans le respect de votre projet de vie.

Le CLIC met en œuvre des actions d'échanges, de rencontres et d'informations pour les retraités, les familles, les professionnels de la gérontologie : $\Leftarrow$ Des actions de prévention : conférences, ateliers, forums (santé, nutrition, habitat...) $\Leftarrow$ Des actions de soutien aux aidants familiaux (groupe d'échanges et d'informations, formations...) $\Leftarrow$ Des actions intergénérationnelles.

Le CLIC c'est aussi : $\Leftarrow$ Un lieu de réflexion sur les besoins de la personne âgée et de recensement des offres de service $\Leftarrow$ Un lieu de développement des réseaux professionnels. $\Leftarrow$ Un centre de ressources documentaires sur les questions liées au vieillissement.

La coordinatrice du CLIC se tient à votre disposition pour un accueil personnalisé et une évaluation de vos besoins à France Services 33, quai Robert Alba à Châteaulin – 02.98.16.14.25/ 02.98.16.14.26, -à votre domicile, -à la Mairie de votre lieu de résidence.

Le CLIC assure des accueils et des permanences : $\bullet$ Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. $\bullet$ Permanences sur RDV : Du Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 sauf le jeudi matin $\bullet$ Permanences sans rendez-vous : Le jeudi de 9h00 à 12h00 au CLIC (Locaux de France Services). Catherine BENOIT, Responsable CLIC et Soazig TROUCHARD, coordinatrice CLIC, assurent mutuellement les accueils et les permanences au public.

(Source : Le CLIC)



Kenavo Laurent,

Laurent MIOSSEC a occupé les fonctions de Président de Générations Mouvement Club SANT-DISPAR du 16 janvier 1996 au 21 décembre 2010.

Le souvenir qu'il laisse est celui d'un très bon président. Toujours aimable, souriant, disponible, au service des autres et d'une très grande discrétion. Les anciens se souviennent encore aujourd'hui des voyages de plusieurs jours, des sorties d'un jour qu'il préparait avec soin avec l'aide de son épouse Annick. Excellent joueur de cartes, conteur infatigable, il égrenait ses souvenirs lors des goûters et des repas du club pour notre plus grand plaisir.

Laurent a quitté ses fonctions de Président, sans abandonner le club. Quelques temps après le décès d'Annick, il intègre l'EHPAD de Châteaulin, sans cesser de nous rendre visite aussi souvent que possible.

C'est au cours de l'une d'elles que nous avons découvert sa passion : l'harmonica ! Discret, toujours.

Laurent s'en est allé. Nous continuerons à parler de lui. Il ne sera pas loin. Simplement de l'autre côté du chemin.

Kenavo Laurent.

Club Sant-Dispar.



Le Comité de rédaction, la Municipalité et l'ensemble du Conseil Municipal présente à toute sa famille leurs plus sincères condoléances.

DIVERS

Ces images ont été transmises au service Communications de la mairie par monsieur Pierre HORELLOU originaire du Hellès en Dinéault.

Domicilié aujourd'hui dans le Morbihan, c'est en triant les photos de son père qu'il a trouvé 3 documents. Témoins d'une époque, elles sont inconnues de celles ou ceux qui ont moins de cinquante ans !... Pourtant combien d'histoires (et de légendes) ont pris naissance dans les heures chaudes des journées d'été ou dans les ambiances plus bruyantes des soirées festives.

La résolution de « faire les foins » n'était pas une mince décision, car elle allait engager tout un processus depuis la coupe jusqu'au ramassage de cette « denrée » nécessaire à l'alimentation des bêtes durant tout l'hiver. Prise quelques jours ou plutôt quelques heures auparavant, elle mettait tout un quartier en émoi car entraide et solidarité n'étaient pas de mots vains.

C'est ainsi qu'au matin du jour « J », très tôt, les enclumettes s'enfonçaient dans la terre battue des granges. Les faucheurs pressentis devaient, pour la plupart, « battre » leur faux sur place car le fil de la coupe allait être un des éléments d'efficacité et de performance du faucheur pour la journée qui s'annonçait rude. Alors les marteaux se mettaient à frapper en cadence, chacun usant d'une technique précise et riche des expériences passées.

La plupart du temps, rendez-vous était donné au pré au début d'après-midi. Outre la faux, certains autres outils étaient nécessaires : chacun portait à la ceinture la corne de vache remplie d'eau où était noyée la pierre à aiguiser. Si le béret ou la casquette étaient de mise, le chapeau de paille pouvait ne pas être superflu.

Il était aussi nécessaire de prévoir les moments de déshydratation des faucheurs exposés aux heures très chaudes de la journée. Il faut dire qu'à l'époque, l'herbe provenait surtout de prairies naturelles, celles-ci étant la plupart du temps placées au fond des vallons, abritées des brises rafraîchissantes. Parfois, un ruisseau d'eau fraîche serpentait sur ces terrains qu'il envahissait l'hiver et le rendait impraticable.

La boisson favorite, le cidre, s'accompagnait d'eau et d'une autre recette, pour ceux qui la connaissaient : quelques gouttes de vinaigre d'alcool dans un litre d'eau très fraîche, mélange qui avait le mérite de couper la soif.

Le début du chantier était un moment crucial : les faucheurs devaient se succéder l'un derrière l'autre lors de la coupe et le premier qui s'engageait estimait qu'il était le meilleur. Honte à celui qui se faisait rattraper par son suivant. Chaque faux était équipée d'un arceau qui ramenait à chaque mouvement rotatif du faucheur, l'ensemble de l'herbe coupée en constituant des andains. Si la faux du poursuivant ramenait l'herbe coupée sur l'anse du précédent, celui-ci devait abandonner et rejoindre la dernière place...

Ainsi pendant des heures, les « zip » caractéristiques des faux cinglaient l'air surchauffé, entrecoupés du bruit rapide de la pierre à aiguiser portée sur les lames. Les andains s'alignaient tout au long de la parcelle et le pré prenait cette odeur agréable de l'herbe coupée. La pause du « mern vian » au milieu de l'après-midi, était un moment privilégié qui préparait la suite de la journée. Ainsi se faisait le fauchage de l'herbe ; elle ne deviendra foin qu'au bout de multiples manipulations sous le soleil ardent de l'été. Mais ceci est une autre histoire...

Pierre HORELLOU précise que ces clichés ont été pris en 1941/42 à Roscoat. « Ces jeunes hommes habitaient très probablement dans les fermes aux alentours : Kerbrat, Kerrot, Keranquére, Voden, Kerrouet... Démobilisés, réfractaires au STO (Service du Travail Obligatoire) ? Période compliquée : c'était la guerre... » (Texte : Guy LE FLOC'H, Photos Pierre HORELLOU)



DIVERS

Une des actions importantes du LIFE LANDES (p 9 du du Bulletin Communal n° 6) consiste à acquérir plusieurs hectares de landes et tourbières sur le Ménez-Hom. Les propriétaires fonciers souhaitant vendre des parcelles de landes sont donc invités à contacter directement le Parc naturel régional d'Armorique. Tel : 02-98-91-90-08 Mail : contact@pnr-armorique.fr

DIVERS



Acteur engagé sur les territoires ruraux, la MSA accorde une attention particulière aux 13-22 ans.

Avec son dispositif d'appel à projets, elle les accompagne et les aide à mettre en place leurs propres actions.

Ainsi, la MSA favorise la prise de responsabilité des jeunes et leur participation à l'évolution des territoires ruraux.

Pour plus de renseignement, contactez :

Annie Bertrand : 06 73 98 17 57
Sandrine Marc : 06 85 07 56 85
Jean-Paul Jaffrès : 06 72 87 13 58

COMMENT PARTICIPER ?

Retirez le règlement et le dossier de candidature auprès de votre MSA.
Vous pouvez également les télécharger sur le site de votre caisse.

Le correspondant jeunesse de votre MSA vous accompagnera à partir de votre inscription et tout au long de la réalisation de votre action. Il vous communiquera la date limite de dépôt de votre dossier.

L'objectif de ce concours est d'encourager la réalisation de projets par des jeunes résidant en milieu rural afin qu'ils contribuent à l'animation de leur commune ou canton. Les actions devront se dérouler sur le département et concerner une thématique dans les domaines de la culture, la citoyenneté, l'économie sociale ou la solidarité.

L'APPEL À PROJETS JEUNES DE LA MSA




RENTRE DANS LA DANSE AVEC TES DIFFÉRENCES !

Martin et ses amis de Bac Pro, ont monté un spectacle de danse avec les jeunes résidents de la maison d'accueil spécialisée de la commune. Face à la danse, ils étaient tous égaux !

Avec la bourse de l'Appel à projets jeunes MSA, ils ont pu faire tourner leur spectacle dans plusieurs villages et collèges du canton pour changer le regard de tous sur le handicap !

VOUS SOUHAITEZ FAIRE BOUGER LES CHOSES AUTOUR DE VOUS ?

• L'Appel à projets jeunes MSA soutient les jeunes qui s'engagent pour réaliser des actions sur une ou

Quelles sont les thématiques concernées ?

- Culture et événements grand public
- Éducation et exercice de la citoyenneté
- Lutte contre les violences et les discriminations
- Inclusion des personnes fragiles
- Prévention en santé
- Environnement et économie sociale
- Promotion de l'agriculture

Quels sont les critères de sélection ?

- Votre implication
- L'impact de votre action sur le territoire
- La dimension solidaire du projet
- L'originalité et la qualité

COMMENT ÇA MARCHE ?

• Un concours local
Les groupes sélectionnés par le jury de la MSA



16-22 septembre semaine européenne de la Mobilité
Mardi 21 septembre 2021 Salle des fêtes 29150 Châteaulin
Programme

10H - 12H : Présentation des solutions de mobilité aux partenaires de l'insertion et entreprises.
13H30 - 16H30 : Portes ouvertes mobilité à destination des habitants :- Préparation de trajets.- Découverte du vélo à assistance électrique. - Essai de scooter. - Diagnostic mécanique voiture (sur prescription de France Services). - Covoiturage. - Permanence étude schéma directeur modes actifs.

Pour tout renseignement, contactez le 06.95.03.66.14